



OSONS DÉSIMPERMÉABILISER LES SOLS ! Des collectivités s'engagent

Les villes s'intéressent de plus en plus aux techniques pour **infiltrer l'eau là où elle tombe** : jardins de pluie, noues... et ainsi redonner aux sols leur rôle d'éponge. Sur des sols désimperméabilisés, l'eau de pluie peut s'infiltrer. Ce sont **des solutions que l'agence de l'eau soutient** car elles permettent d'éviter l'engorgement des réseaux d'assainissement qui lors de fortes pluies peuvent déborder et ainsi polluer les nappes et les rivières.

Pour encourager les collectivités à désimperméabiliser leur espace urbain, l'agence de l'eau a lancé un **appel à projets en 2013** permettant de **financer jusqu'à 50%** les projets de réduction de la pollution pluviale. Sur une enveloppe de 10 M€, 4 M€ ont été investis pour des projets d'infiltration.

En 2014, l'agence de l'eau renouvelle son soutien aux collectivités et lance **un nouvel appel à projets doté de 15 M€**.

Exemplaires, les projets présentés ci-dessous financés en 2013 dans le cadre du 1^{er} appel à projets sortent de terre.

Zéro rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement pour 700 logements supplémentaires

→ QUI ?

La ville de Besançon (25),
120 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

350 000 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 175 000 €.



Avec la mise en place de chaussées réservoirs, d'une noue centrale, d'un espace vert creux ainsi que de massifs drainants lors de la rénovation de la caserne Vauban en 700 logements d'habitation, la ville de Besançon vise « zéro rejet » d'eau de pluie dans le réseau unitaire. Ces solutions de stockage et d'infiltration permettront de contenir la pluie centennale et l'imperméabilisation du site sera réduite de 70 à 55%.

Toiture végétalisée, infiltration et réutilisation des eaux pluviales de bâtiments publics

→ QUI ?

La ville de Charbonnières-les-Bains (69), 5 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

Ecole : 90 000 €, dont 50%
financés par l'agence de l'eau,
soit une aide financière de
45 000 €.

Centre technique : 70 000 €,
dont 50% financés par l'agence
de l'eau, soit une aide
financière de 35 000 €.



Charbonnières-les-Bains a réalisé des travaux permettant de déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement mais aussi de réaliser des économies d'eau.

La toiture de l'extension de l'école élémentaire a été végétalisée. Une cuve de stockage de 6 000 l a également été installée pour récupérer les eaux pluviales des toitures existantes. L'eau de pluie ainsi récupérée sera utilisée pour l'arrosage. 450 m³ d'eau potable par an sont ainsi économisés.

Une noue permet l'infiltration de l'eau de pluie des voiries au niveau du futur centre technique. L'installation d'une cuve de 10 000 l permet également de récupérer les eaux de pluie des toitures et de

la réutiliser pour le lavage du matériel et des véhicules des services techniques.

Désimperméabilisation des berges du Rhône

→ **QUI ?**

La ville de Laveyron (26),
2 000 habitants.

→ **COÛT DES OPÉRATIONS ?**

242 210 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 121 105 €.



Le remplacement d'un terrain de basket et d'un parking en enrobé par un amphithéâtre de verdure perméable et d'un parking herbagé permet d'infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe.

La mise en place d'une esplanade récupérant les eaux de pluie et de noues permettant leur infiltration est également prévue. Ces aménagements entraînent la désimperméabilisation d'une surface de 900 m².

Désimperméabilisation et infiltration pour le parking Raynouard

→ **QUI ?**

La ville de St-Maximin-la-Ste-Baume (83), 2 000 habitants.

→ **COÛT DES OPÉRATIONS ?**

350 000 €, dont 36,46%
financés par l'agence de l'eau,
soit une aide financière de
127 600 €.



Le fractionnement du parking Raynouard par des noues enherbées avec de la prairie méditerranéenne facilite l'infiltration des eaux pluviales. L'utilisation de matériaux spécifiques pour les voies piétonnières et les stationnements permet de réduire l'imperméabilisation aux seules voies de circulation.

Aménagement d'un exutoire pluvial en « jardin de pluie »

→ QUI ?

La ville de Bram (11),
4 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

40 000 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 20 000 €.



Un ouvrage d'infiltration des eaux pluviales peut également servir d'espace d'agrément intégré au paysage. C'est le choix de la ville de Bram qui valorise en jardin de pluie l'exutoire des eaux pluviales d'un bassin versant de 10 ha.

Infiltration pour protéger la conchyliculture

→ QUI ?

La ville de Marseillan (34),
8000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

460 000 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 230 000 €.

Pour éviter les débordements au niveau des déversoirs d'orage en cas de fortes pluies et protéger la conchyliculture du bassin de Thau, Marseillan crée des bassins de rétention en amont du réseau d'assainissement. 13 200 m³ de rétention/infiltration permettront de récupérer les ruissellements de 3 bassins versants pour les fortes pluies.

Désimperméabilisation du quartier Bourg vieux

→ QUI ?

La ville de Voreppe (38),
10 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

448 000 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 224 000 €.

La création d'une noue au niveau des terrains de tennis ainsi que d'un bassin de rétention de 2900 m³ planté d'espèces végétales au niveau de l'ensemble sportif Ernest Pinéguy permet l'infiltration des eaux pluviales.

Aménagement du centre bourg et déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire

→ QUI ?

La ville de St-Rémy (70),
1 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

282 987 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 141 493 €.



Les eaux de pluie issues des toitures de l'église, les eaux de ruissellement du square et de la place de la mairie seront récupérées et infiltrées en contrebas de la ville dans 3 bassins.

Ces aménagements conduiront à réduire la quantité d'effluents parvenant à la station d'épuration via les réseaux unitaires.

Déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire

→ QUI ?

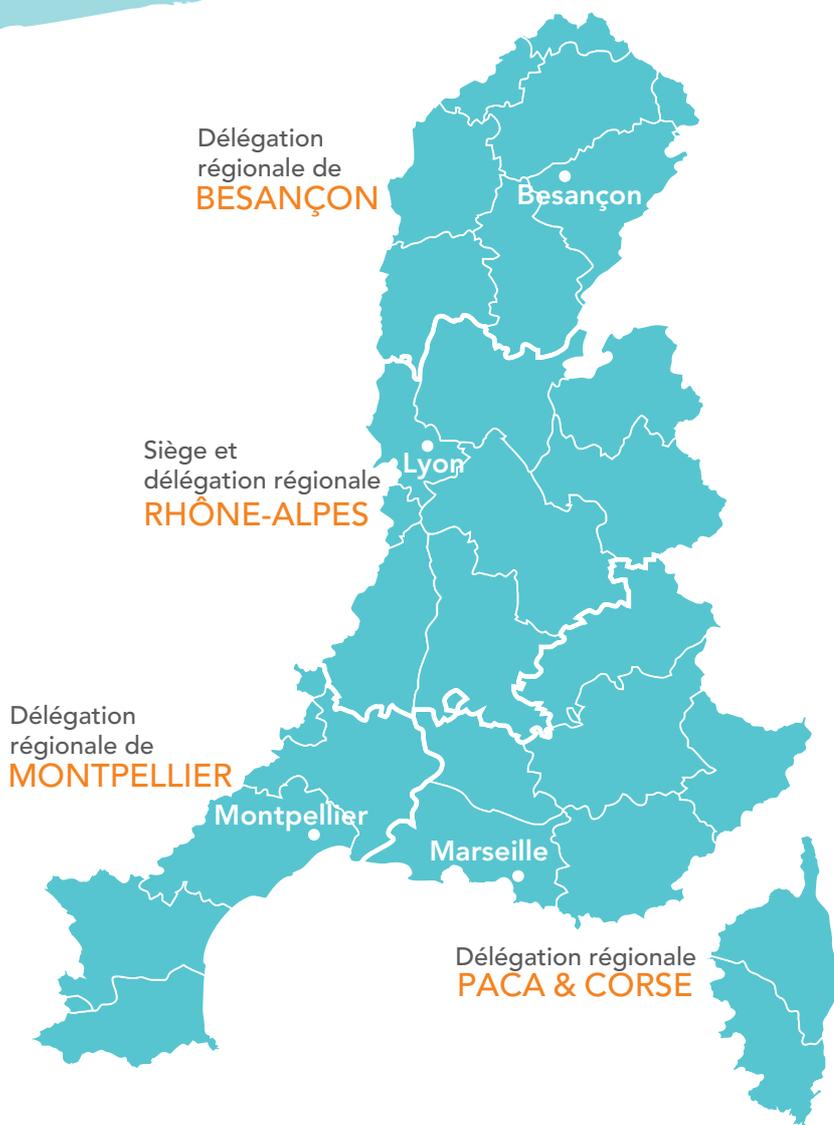
La ville de Franois (25),
2 000 habitants.

→ COÛT DES OPÉRATIONS ?

421 625 €, dont 50% financés
par l'agence de l'eau, soit une
aide financière de 210 812 €.

La création de trois exutoires pour le réseau pluvial va permettre de déconnecter du réseau unitaire 25% du volume annuel d'eau de pluie, soit environ 25 000 m³/an. Ils comprendront deux noues, et un bassin de décantation/rétention des eaux pluviales de 400 m³.

Cette déconnexion réduira les volumes d'effluents déversés au niveau du poste de refoulement, améliorant la protection du milieu récepteur et le fonctionnement de la station d'épuration.



Où s'adresser ?

Retrouvez sur la carte ci-dessus la délégation dont vous dépendez.

> DÉPARTEMENT DES DONNÉES, REDEVANCES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Pour Grand Lyon et Grand Avignon

2-4, allée de Lodz
69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 29 75

> DÉLÉGATION DE BESANÇON

Tél. : 04 26 22 31 00

Départements : 21, 25, 39, 52, 68, 70, 71, 88, 90

> DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES

Tél. : 04 72 76 19 00

Départements : 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74

> DÉLÉGATION PACA & CORSE

Tél. : 04 26 22 30 00

Départements : 2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 83, 84

> DÉLÉGATION DE MONTPELLIER

Tél. : 04 26 22 32 00

Départements : 09, 11, 30, 34, 48, 66

agence
de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE

établissement public de l'État